

Procès-verbal du comité préparatoire

Autor(en): **Delaharpe, J. / Dufour, L.**

Objektyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **45 (1861)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAUX.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PRÉPARATOIRE,

dans sa séance du 20 août, à 7 heures du matin.

Président, M. le D^r *J. Delaharpe* ;
Secrétaire, M. le prof. *L. Dufour*.

Membres présents :

MM. *De la Rive*, prof. à Genève ;
O. Heer, prof. à Zurich ;
A. de Candolle, prof. à Genève ;
B. Studer, prof. à Berne ;
G. Nicollet, pharmacien à la Chaux-de-Fonds ;
Escher de la Linth, prof. à Zurich ;
P. Mérian, prof. à Bâle ;
Desor, prof. à Neuchâtel.

Le Président communique une lettre du Département fédéral des péages et du commerce relative à une mission au Japon. Le Département fédéral demande s'il ne serait pas utile d'adjoindre à la mission commerciale un homme s'occupant de sciences, auquel on donnerait une position officielle dans la délégation. Cet attaché scientifique devrait pourvoir à ses frais de voyage. (Voir les pièces justificatives.)

Le Comité décide de remercier l'Autorité fédérale de sa communication et d'appuyer de tous ses vœux le projet proposé. Il ne se croit toutefois pas en mesure d'indiquer un ou plusieurs noms au Gouvernement fédéral, lequel se réserve d'ailleurs la nomination définitive. Le Comité pense qu'il faudrait donner la plus grande publicité possible aux intentions de l'Autorité fédérale.

Une seconde lettre circulaire de l'Autorité fédérale demande à la Société suisse des sciences naturelles si elle pourrait contribuer, dans une certaine mesure, à réunir quelques collections ou quelques objets qui pussent être joints aux cadeaux qui devront accompagner la mission du Japon.

Pour répondre à cette invitation, le Comité décide de mettre à la disposition du Département fédéral une collection des *Denkschriften*. L'organisation de la Société et ses ressources ne lui permettent pas d'offrir autre chose.

Le Président communique une lettre du Département fédéral de l'intérieur annonçant que la subvention fédérale pour l'établissement de la carte géologique suisse a été portée de 3000 à 5000 francs.

Une lettre de M. *Mousson* annonce que la Commission météorologique, nommée l'année dernière à Lugano, présentera un rapport dans la session actuelle.

Le Comité décide de donner à la Bibliothèque de Glaris, détruite par l'incendie, une collection des *Denkschriften*.

M. le prof. *Heer* fait part de la mesure prise par l'Autorité fédérale en faveur de M. *Werner Münziger*, qui accompagnera l'expédition scientifique allemande en Ethiopie. L'autorité fédérale a accordé une subvention de 5000 francs pour cet objet.

Le Comité propose à la Société que la réunion de l'année prochaine ait lieu à Lucerne, sous la présidence de M. le D^r Steiger.

Le Comité décide de renvoyer à la Section de physique une lettre de l'autorité fédérale accompagnant un projet de mesure de méridien à travers l'Europe centrale.

M. le Bibliothécaire signale, par lettre, le bon état de la bibliothèque de la Société. Ses comptes approuvés sont joints aux comptes généraux de la Société. (Voir ci-après.)

Les comptes détaillés de la Société pour l'exercice 1860-1861, dressés par les soins de M. le Questeur, sont déposés sur le bureau. Ces comptes, examinés et approuvés premièrement par le Comité central, puis par MM. L. Coulon de Neufchâtel et A. De la Rive, de Genève, seront présentés à la Société en préavisant de les adopter définitivement et avec remerciements. (Voir ci-après.)

Sont présentés comme membres ordinaires de la Société et suivant les formes voulues par le règlement :

MM. <i>Stein</i> , pharmacien, à Arau.	Argovie.
<i>David</i> , chimiste, à Arau.	»
<i>Aebi</i> , Ch., docteur-médecin.	Bâle.
<i>Socin</i> , »	»
<i>Fatio</i> , Victor (zoologie).	Genève.
<i>Heyland</i> (botanique).	»
<i>de Buman</i> , Maxime, D ^r -méd.	Fribourg.
<i>Pittet</i> , Alfred-Jules-Léon, pharm.	»
<i>Bourgknecht</i> , P.-L.-Aug., avocat.	»
<i>Clausius</i> , professeur.	Zurich.
<i>Zeuner</i> , »	»
<i>Wislizenus</i> (chimie).	»
<i>Ott</i> (entomologie).	Berne.
<i>Larguier</i> , D ^r -méd. à Lausanne.	Vaud.
<i>Johannot</i> , J., prof. à Lausanne.	»
<i>Dufour-Guisan</i> , à Lausanne.	»
<i>Jacob</i> , N., instituteur à Bienne.	Berne.
<i>Cauderay</i> , H., directeur télégrap.	Vaud.
<i>de Vos</i> , A., à Yverdon.	»
<i>Froehlich</i> , L., pharm. à Rolle.	»
<i>Dapples</i> , Ern., ingén. à Lausanne.	»
<i>Joël</i> , D ^r -méd., à Rolle.	»
<i>Chavannes</i> , F.-G., ingén. à Vevey.	»
<i>de Montet</i> , D ^r -méd. à Vevey.	»
<i>Dor</i> , H., D ^r -méd. à Vevey.	»
<i>Dedekind</i> , prof. de mathémat.	Zurich.